

Avec la participation financière du:

**Secrétariat  
à la condition  
féminine**

**Québec** 

# L'ENJEU DES **VIOLENCES** FAITES AUX FEMMES AU BAS-SAINT-LAURENT

---

RECOMMANDATIONS



*Table de concertation  
des groupes de femmes  
du Bas-Saint-Laurent*

## AU BAS-SAINT-LAURENT

**8** | **114**  
MRC | municipalités

**22 185 km**  
couverts

**50,6%** | **49,4%**  
de femmes | d'hommes

**197 380**  
personnes

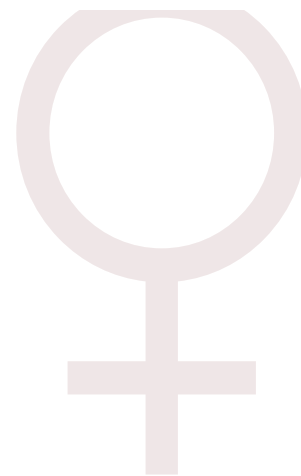
# L'ENJEU DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES AU BAS-SAINT-LAURENT

L'enjeu des violences faites aux femmes a été identifié comme une préoccupation majeure par les organismes membres de la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent. Et pour cause : malgré tous les efforts de prévention et de défense de droits déployés au cours des dernières années, les problématiques de la violence conjugale et des agressions à caractère sexuel demeurent très présentes.

Seulement trois maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants sont implantées au Bas-Saint-Laurent et elles connaissent des taux d'occupation qui peuvent aller jusqu'à 145% à certaines périodes de l'année. Les neuf centres de femmes accompagnent de très nombreuses femmes qui vivent de multiples violences, que ce soit dans un contexte conjugal, familial ou autres. Les deux seuls Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de notre région font face à une augmentation des demandes d'aide et d'activités de sensibilisation à laquelle ils peinent à répondre, faute de ressources financières et humaines.

Pour être en mesure de mieux prévenir les violences et de soutenir davantage celles qui les vivent, les recommandations que nous vous présentons constituent des pistes d'action réalistes et porteuses. Elles émanent des celles qui travaillent quotidiennement auprès des femmes, des adolescentes et des enfants victimes de violence. Elles découlent d'une analyse documentaire approfondie, mais aussi et surtout d'échanges avec des intervenantes qui cumulent plusieurs années d'expérience sur le terrain.

# L'IMPORTANCE DE LA PRÉVENTION ET DE L'INTERVENTION EN EXPLOITATION SEXUELLE AUPRÈS DES JEUNES DU BAS-SAINT-LAURENT



Au Bas-Saint-Laurent (BSL), il est très facile d'avoir accès à des services sexuels. Plus du tiers des femmes adultes qui y offrent des services sexuels ont débuté lorsqu'elles étaient mineures.

Parmi les conséquences de l'exploitation sexuelle, on note entre autres la dépression, l'anxiété, le trouble de stress post-traumatique, les idéations suicidaires, la dépendance à l'alcool ou aux drogues, la stérilité, le VIH et le Sida.

D'après l'étude *Connaître les jeunes et leurs perceptions pour mieux prévenir la prostitution et l'exploitation sexuelle*, Côté, K. Jalbert, G. & Bernier, N., menée auprès de 1200 jeunes au BSL, les jeunes de la région présentent des vulnérabilités ou des situations de vie qui les rendent à risque pour la prostitution et l'exploitation sexuelle. Les filles et les jeunes en rupture de parcours scolaires sont particulièrement touchées par certains aspects.

Plus du tiers des jeunes de la région ont vécu des violences familiales, soit physique, verbale ou sexuelle. Entre 5% et 15% des jeunes rapportent que leur première relation sexuelle n'était pas consentante et désirée. Aussi, une proportion non négligeable de jeunes pourrait s'exposer, entre autres, à de la cyberintimidation, à de la revanche pornographique et à de la sextorsion. Environ un jeune sur trois a déjà envoyé ou partagé une photo ou un film sexuellement explicite d'eux-mêmes ou d'elles-mêmes. Plus de la moitié des jeunes ont mentionné avoir reçu une photo ou un film sexuellement explicite d'une autre personne. La majorité mentionnent que ces photos ou ces films représentaient des personnes d'âge mineur.

La persévérance scolaire s'avère un élément important pour maintenir les jeunes loin des risques d'exploitation sexuelle. Les jeunes ayant connu une rupture dans leur cheminement scolaire perçoivent avoir une santé psychologique significativement moins bonne que les jeunes en cheminement régulier et ont une estime de soi significativement moins bonne. Ce groupe rapporte un niveau de connaissances moins élevé concernant les relations saines et égalitaire

Plusieurs facteurs de risque se sont montrés particulièrement présents chez les filles. Celles-ci perçoivent avoir une santé physique et psychologique significativement moins bonne que les garçons. Elles rapportent un stress au quotidien plus élevé et une estime de soi significativement plus basse que les garçons. Les filles rapportent avoir vécu plus d'agressions sexuelles. Elles sont plus souvent victimes de sextorsion que les garçons et rapportent plus de violences amoureuses vécues (verbale, physique et sexuelle).



# RECOMMANDATIONS: VIOLENCE CONJUGALE

---

- > Augmenter les **ressources financières des maisons d'aide et d'hébergement et des centres de femmes** en bonifiant leur financement à la mission. Un financement adéquat permettrait de travailler davantage en prévention ainsi que d'offrir les services sur l'ensemble du territoire et de les rendre plus accessibles aux femmes en situation de vulnérabilité, notamment celles vivant avec un handicap ;
- > Constituer un **fonds de dépannage** pour faciliter le **transport** des femmes et de leurs enfants vers les ressources appropriées. Ce fonds pourrait également servir à d'autres besoins immédiats : entreposage des meubles, gardiennage, refuge pour animaux, etc.
- > Améliorer le **transport collectif** et mettre en place un service de **transport d'urgence** pour les situations se produisant en dehors des heures régulières de service ;
- > Développer des mécanismes de protection lors des **changements de garde** des enfants : mise en place d'organismes désignés et accessibles (vendredi soir et dimanche après-midi pour les interdits de contact). Prévoir la formation du personnel en violence conjugale ;
- > Augmenter **l'offre de formation** pour l'ensemble des partenaires ayant à intervenir auprès des femmes vivant des **contextes de vulnérabilité**, notamment les femmes immigrantes victimes de violence conjugale ;
- > Former les intervenant.e.s des différents secteurs, en particulier la Direction de la protection de la jeunesse concernant les risques liés à la **violence post-séparation**, pour les enfants et pour les femmes ;
- > Former les intervenant.e.s du domaine de la santé (CISSS, DPJ) et de la sécurité publique à l'utilisation de la **Grille de dangerosité** élaborée par le **Carrefour sécurité en violence conjugale** afin de mieux protéger les victimes et les auteurs de violence à risque suicidaire. Nommer une personne répondante dans chacune des ressources ;
- > Améliorer l'efficacité des références et des interventions dans le cadre des **protocoles sociojudiciaires** (policiers, CAVAC, organismes désignés) ;
- > Consolider la **concertation intersectorielle, locale et régionale**, grâce à un financement adéquat.



# AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL

- > Augmenter les **ressources financières des CALACS** en bonifiant leur financement à la mission plutôt qu'en accordant une aide ponctuelle, qui ne permet que de réagir aux urgences. Un financement adéquat permettrait de travailler davantage en prévention ainsi que d'offrir les services sur l'ensemble du territoire et de les rendre plus accessibles aux femmes en situation de vulnérabilité, notamment celles vivant avec un handicap ;
- > Inclure des mesures qui répondent spécifiquement aux besoins et aux attentes des **femmes de la diversité** et des **femmes autochtones** en matière d'agressions à caractère sexuel, en soutenant leurs différentes demandes ;
- > Améliorer le **traitement des plaintes** de harcèlement et de violence à caractère sexuel dès leur dépôt en étant à l'écoute des recommandations des femmes victimes et en demeurant à l'affût des meilleures pratiques ;
- > Sensibiliser les services de santé et de services sociaux, les centres désignés et les corps policiers à l'existence de **services alternatifs d'aide et d'accompagnement**, inscrire ces services sur la liste de leurs ressources et les offrir d'emblée aux victimes qui portent plainte ;
- > Favoriser la **liberté de choix** pour les femmes et adolescentes victimes d'agression à caractère sexuel dans les démarches qu'elles souhaitent entreprendre, notamment en leur assurant l'accès aux ressources alternatives, féministes et de défense de droits de leur choix et ce, qu'elles portent plainte ou non, qu'elles se rendent ou non dans un centre désigné ;
- > S'assurer que les enseignant.e.s de la région disposent des **ressources nécessaires** pour offrir une éducation à la sexualité positive, inclusive et émancipatrice et ce dans **toutes les écoles du Bas-Saint-Laurent** ;
- > Informer et former les membres du personnel dans les différents **milieux de travail** (sensibilisation et intervention) afin qu'ils reconnaissent les **comportements sexistes**.





## EXPLOITATION SEXUELLE DES JEUNES

---

- > **Faire** (ou continuer de faire) **connaître les services, les ressources et les organismes** qui peuvent aider les jeunes qui sont victimes de violence, de sextorsion ou de revanche pornographique ;
- > **Favoriser l'éducation et les campagnes de sensibilisation** sur l'importance des relations intimes et sexuelles responsables, épanouies et consentantes, qui respectent les besoins et les limites de chaque partenaire ainsi que **sur l'importance des relations saines et égalitaires** ;
- > Offrir du financement aux milieux scolaires, aux organismes et aux ressources qui travaillent avec des jeunes et dont certains peuvent présenter des difficultés particulières ou des **facteurs de risque** pour des problématiques variées ;
- > Promouvoir la persévérance scolaire par des programmes et des suivis adaptés aux différents milieux, **parcours et besoins particuliers** ;
- > **Augmenter la disponibilité des services de santé psychologique** (services généraux et spécialisés) dans la communauté pour les jeunes mais aussi pour les personnes adultes et plus âgées ; donner accès à ces services dans des délais raisonnables ;
- > Soutenir financièrement la mise sur pied d'un organisme d'aide et d'hébergement au Bas-St-Laurent pour les **filles et les femmes multi-épuisées** ;
- > **Discuter ouvertement de l'exploitation sexuelle et de la prostitution avec les jeunes**: amener les jeunes à réfléchir sur les lois actuelles en matière d'exploitation sexuelle et d'offre de services sexuels (prostitution); amener les jeunes à réfléchir et à discuter de leur opinion sur, entre autres, les définitions de l'exploitation sexuelle et de la prostitution, leurs perceptions sur les similitudes et les différences entre la prostitution et l'exploitation sexuelle, leurs perceptions sur les types de services sexuels et d'échanges qui constituent ou non de l'exploitation ou de la prostitution; faire ressortir que les perceptions des filles et des garçons peuvent différer et en discuter; amener les jeunes à réfléchir et à mettre en perspective leurs perceptions et leurs opinions avec les lois actuellement en vigueur.

**LES RESSOURCES D'AIDE  
POUR LES FEMMES  
AU BAS-SAINT-LAURENT**

**MAISONS D'AIDE  
ET D'HÉBERGEMENT  
POUR FEMMES VICTIMES  
DE VIOLENCE CONJUGALE  
ET LEURS ENFANTS**

**La Gigogne**  
Matane  
418 562-3377

**La Débrouille**  
Rimouski  
418 724-5067

**L'Autre-Toit du KRTB**  
Témiscouata-sur-le-Lac  
418 854-7160

**CENTRES D'AIDE  
ET DE LUTTE CONTRE  
LES AGRESSIONS  
À CARACTÈRE SEXUEL**

**CALACS de l'Est du BSL**  
Rimouski  
418 725-4220

**CALACS du KRTB**  
Rivière-du-Loup  
418 816-1232

**CENTRES DE FEMMES**

**Centre de femmes de la Vallée  
de la Matapédia**  
Amqui  
418 629-3496

**Regroupement des femmes  
de la région de Matane**  
Matane  
418 562-6443

**Centre-Femmes de La Mitis**  
Mont-Joli  
418 775-4090

**Centre-Femmes de Rimouski**  
Rimouski  
418 723-0333

**Centre des femmes du Ô Pays**  
Lac-des-Aigles  
418 779-2316

**Centre-Femmes  
Catherine-Leblond**  
Trois-Pistoles  
418 851-3178

**Centre-Femmes  
du Grand-Portage**  
Rivière-du-Loup  
418 867-2254

**Centre des Femmes  
du Témiscouata**  
Saint-Louis-du-Ha! Ha!  
418 854-2399

**Centre-Femmes La Passerelle  
du Kamouraska**  
Saint-Pascal  
418 492-1449

